

Nations Unies A/CONF.198/8/Add.5



Conférence internationale sur le financement du développement

Monterrey, Mexique 18-22 mars 2002

Distr. générale 21 mars 2002 Français Original : anglais

Points 9 d) de l'ordre du jour Réunion au niveau ministériel : tables rondes au niveau ministériel

Comptes rendus des tables rondes des parties prenantes

Note du Secrétariat

Additif

Table ronde au niveau ministériel B.4, sur le thème « Cohérence en matière de développement »

Mercredi 20 mars 2002 (après-midi)

Compte rendu des Coprésidents

Coprésidents: Barbade (M. Owen A. Arthur, Premier Ministre et Ministre des finances); Banque européenne pour la reconstruction et le développement (M. Jean Lemierre, Président)

1. La table ronde a fourni un débat nourri sur plusieurs aspects et dimensions de la cohérence et de sa pertinence pour le développement. Il était généralement accepté que le projet de consensus de Monterrey représentait un cadre solide pour aborder le développement de manière cohérente et pour atteindre les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire.

Généralités

2. Les participants se sont félicités de l'élan donné par le consensus de Monterrey et ont souligné que des politiques et des efforts plus cohérents s'imposaient à tous les niveaux. La cohérence exigeait une approche à long terme et devait reposer sur un ensemble de bonnes politiques intérieures, la démocratie, un régime de droits, l'application des contrats et des mesures anticorruption. Un climat international favorable était également crucial. Les conditionnalités multiples, le protectionnisme, les subventions nationales et la coordination insuffisante des politiques de développement des institutions internationales entravaient les efforts en faveur d'un

système économique mondial favorable à la réalisation des objectifs de développement adoptés au plan international.

- 3. Les ministres et les autres parties prenantes ont souligné que la cohérence supposait un partenariat à tous les niveaux. La coordination des efforts en vue de la réalisation rapide des buts énoncés dans le projet de consensus de Monterrey incombait à toutes les parties. Il fallait préciser la responsabilité de toutes les parties prenantes concernant la coordination des efforts et l'amélioration d'un large dialogue sur les politiques. Cet effort devait reposer sur les principes de transparence et de responsabilité.
- 4. La cohérence devait être axée sur les populations et viser un niveau de subsistance durable de meilleure qualité. On a souligné que la véritable cohérence reposait sur les citoyens qu'il fallait intégrer grâce à un cadre institutionnel approprié. Tous devaient être à même de participer afin d'appuyer un processus politique ordonné. La cohérence supposait la conjugaison rapide et globale des efforts de toutes les parties et de tous les secteurs.
- 5. La cohérence et la diversité allaient de pair. Les participants ont souligné que les stratégies de développement devaient tenir compte d'environnements politiques différents. Le pluralisme et les approches hétérodoxes devaient être encouragés, mais tous les efforts devaient être unis et cela exigeait un environnement favorable à une coordination meilleure et plus transparente des efforts.
- 6. Les ressources étaient un aspect important de la cohérence. Les récentes initiatives de l'Union européenne et des États-Unis visant à accroître l'aide publique au développement (APD) étaient les bienvenues et marquaient un premier pas prometteur dans la bonne direction. Au cours des dernières années, l'efficacité de l'aide avait augmenté, mais beaucoup restait encore à faire pour accroître la capacité d'absorption des pays en développement, notamment par des partenariats privés et publics. Tout pays était responsable de son propre développement et il était crucial que les pays en développement individuels soient les maîtres de leurs stratégies de développement. Toutefois, le développement exigeait non seulement un accroissement de l'aide. La cohérence supposait des efforts communs en vue de résoudre les problèmes posés par la mobilisation des ressources intérieures, le commerce, la dette et la réforme des structures financières internationales.

Principales questions examinées

7. De nombreux participants ont souligné qu'il fallait remédier aux incohérences qui subsistaient dans la conception générale du développement. Une démarche cohérente, en effet, impliquerait l'utilisation de plusieurs instruments et politiques qui ne seraient pas mutuellement contradictoires. L'un des problèmes fondamentaux à cet égard résidait dans l'incohérence que l'on constatait entre l'aide au développement et les politiques commerciales des pays développés. Le protectionnisme, en particulier dans les secteurs agricole et agro-industriel, créait des distorsions dans les échanges internationaux et, en pénalisant les producteurs compétitifs dans les pays en développement qui avaient des avantages comparatifs dans ces secteurs, était donc un obstacle à la croissance. Les accords conclus à Doha, s'ils étaient pleinement appliqués, représenteraient une occasion de progresser vers une série de négociations commerciales plus propices au développement. Cependant, comme l'a fait observer un ministre, les contraintes de capacité pouvaient être un obstacle empêchant de nombreux pays en développement

2 0229715f.doc

de recueillir tous les avantages que des marchés plus facilement accessibles rendaient possibles par l'optimisation de l'échelle de production.

- 8. La combinaison de flux de capitaux libéralisés mais de plus en plus fébriles, en particulier de flux de capitaux à court terme, et d'un système financier international qui avait été conçu à une époque où régnait encore le contrôle des capitaux et où les marchés financiers étaient beaucoup moins intégrés, était une autre source d'incohérences qu'il fallait éliminer. La fréquence des crises financières internationales illustrait l'acuité de ce problème. Elles étaient souvent précédées par de considérables entrées de capitaux, et révélaient des vulnérabilités et des lacunes cachées aux niveaux national et international. La cohérence, au sens financier du terme, supposait des mesures à prendre dans les pays développés comme dans les pays en développement ainsi qu'au niveau international. De telles mesures devraient comporter une réglementation financière internationale des investisseurs institutionnels, des institutions financières fortement endettées et des centres financiers extraterritoriaux.
- 9. Plusieurs ministres ont évoqué la crise en Argentine, qui était un exemple spectaculaire de la nécessité urgente de remédier à ces incohérences au niveau international. Certains ministres ont exprimé la solidarité de leur pays avec le peuple et le Gouvernement argentins et ont souligné qu'il fallait soutenir ce gouvernement au moment où il poursuivait des réformes économiques dans des circonstances extrêmement difficiles.
- 10. Les conditions dont était assortie l'aide au développement pouvaient être aussi une source d'incohérence, qu'il fallait éliminer, selon plusieurs participants. Dans de nombreux cas, des conditionnalités multiples et contradictoires risquaient d'imposer un lourd fardeau aux pays bénéficiaires et leur capacité d'absorption devait à cet égard être prise en compte. Il était essentiel que les donateurs coordonnent mieux leur action. On a également souligné que la conditionnalité devait être appliquée d'une façon telle que les peuples des pays en développement ne fussent pas pénalisés pour l'incapacité de leurs dirigeants à obéir aux critères essentiels de performance de l'aide. On a également estimé que l'aide au développement supposait des donateurs et des bénéficiaires partageant les mêmes objectifs, et une volonté authentique des gouvernements des pays bénéficiaires de réaliser ces objectifs, en particulier l'élimination de la pauvreté. Les ministres ont également évoqué la nécessité d'éviter toute confusion entre les objectifs de l'APD et ceux de l'activité économique privée, notamment en s'abstenant d'utiliser l'APD pour subventionner l'entreprise privée et pour amortir les risques qui lui sont inhérents.
- 11. Les ministres ont eu un large débat sur la cohérence des politiques aux différents niveaux et selon les différentes approches suivies. L'une des grandes questions était la cohérence et la coordination des politiques macroéconomiques des principaux pays avancés. C'était en effet une condition essentielle de la stabilité macroéconomique mondiale et du succès de politiques de développement soutenues, efficaces, qui profiteraient à tous, en particulier aux pays en développement. On a estimé qu'il était essentiel d'établir un climat international favorable, sans lequel les efforts de développement des pays en développement ne pouvaient aboutir.
- 12. Un autre aspect de la question de la cohérence des politiques suivies concernait les politiques de développement des pays en développement, en particulier la cohérence des politiques macroéconomiques et des politiques sectorielles. Par exemple, le fait que certains secteurs recevaient des subventions risquait d'alourdir

0229715f.doc 3

la charge fiscale et aussi d'introduire des distorsions dans l'activité économique. Un des aspects essentiels de la cohérence des politiques, soulevé par un ministre, était l'importance d'une sensibilisation de l'opinion publique, pour qu'elle soutienne la politique économique suivie et les réformes choisies. Même si les politiques étaient techniquement solides, elles ne pouvaient aboutir sans l'adhésion du peuple.

Propositions

- 13. Les propositions suivantes ont été faites :
 - Une organisation internationale de la fiscalité devrait être créée pour résoudre les problèmes de la coordination internationale des politiques fiscales, éventuellement aussi les questions relatives à l'investissement direct étranger;
 - Un comité devrait être créé pour harmoniser l'évaluation des procédures appliquées par les institutions financières internationales;
 - L'Organisation des Nations Unies devrait étudier les effets positifs et négatifs de l'investissement direct étranger et déterminer comment maximiser ses avantages pour les pays en développement tout en limitant ses effets négatifs;
 - Améliorer l'efficacité de la fonction publique devrait être l'une des priorités de l'aide publique au développement, notamment parce que cela est indispensable pour assurer le développement du secteur privé;
 - Un indice de vulnérabilité des entreprises des pays en développement, semblable à celui qui est déjà en place pour les pays développés, devrait être calculé. Cette initiative devrait aider à relever, au niveau national, le triple minimum social-environnemental-économique;
 - Le débat économique international de haut niveau, actuellement mené dans le cadre du Groupe des huit principaux pays industrialisés (G-8), devrait être ouvert à d'autres groupements et son ordre du jour devrait être élargi.

4 0229715f.doc